

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION SOCIALE

04/10/2024

## **Square du Béguin : la Mairie du 7<sup>e</sup> dénonce une situation inacceptable**

Le 21 janvier dernier, la Ville de Lyon mettait à l'abri 140 jeunes migrants dormant sous tentes dans un parc public du 3<sup>e</sup> arrondissement. Cependant, un certain nombre d'autres jeunes migrants en situation de recours de minorité, ont trouvé refuge dans le square du Béguin, situé dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Depuis cette date, la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement, en collaboration avec les services de la Ville de Lyon et de la Métropole, a mis en œuvre des actions pour rendre leurs conditions de vie les plus dignes possibles dans cet espace public. Ces initiatives incluent l'installation de sanitaires, la mise en place de bacs poubelles et l'organisation de nettoyages fréquents du site.

**Malgré ces efforts, les conditions de vie de ces jeunes restent indignes et très préoccupantes, notamment d'un point de vue sanitaire.** Face à cette situation alarmante, la Préfecture a été sollicitée dès la fin de l'été pour qu'un diagnostic social soit établi et des réponses et orientations proposées aux jeunes avant l'arrivée de l'hiver, période durant laquelle la vulnérabilité de ces jeunes est encore plus critique.

**Aujourd'hui, devant le silence de la Préfecture, les élus de la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement réitèrent leur appel à la Préfecture pour une prise en charge rapide des 150 à 200 jeunes concernés.** Il est impératif d'agir dans l'intérêt de leur protection, mais également pour préserver la tranquillité des riverains.

« À l'approche de l'hiver, il est essentiel que des mesures rapides et adaptées soient prises en faveur de ces jeunes qui ne peuvent être abandonnés. Un parc public n'est pas un lieu de vie acceptable pour eux et ne peut durablement servir d'hébergement d'urgence. **Nous souhaitons être le relai des préoccupations des riverains et des associations engagées auprès de ces jeunes. Il est désormais urgent que l'État, à travers la Préfecture, prenne ses responsabilités et intervienne, la situation de ces jeunes étant de son ressort** », souligne **Fanny Dubot**, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement.

Tout en affirmant sa vocation d'accueil et de solidarité, à l'image de son histoire et des initiatives menées sur son territoire (comme l'ouverture d'hébergements d'urgence dans l'ancien commissariat ou accueil de jeunes migrants au sein d'un gymnase), la Mairie du 7<sup>e</sup> tient à rappeler que la situation actuelle des jeunes migrants en recours de minorité au square du Béguin ne peut perdurer. Une solution digne, respectueuse des droits humains, relève désormais de la compétence et de la responsabilité de l'État.

### Contact presse

Suzanne Fontaine

Suzanne.fontaine@mairie-lyon.fr

04 72 73 68 08 / 06 42 32 31 97